

Le formulaire d'inscription, de nombreuses informations complémentaires sur l'organisation du défi, des ressources pour les enseignants ainsi que les contacts utiles pour accompagner les participants si besoin, sont également accessibles sur le site internet du PLUi de Grand Besançon Métropole : plui.grandbesancon.fr

Enfin, de décembre 2022 à mars 2023, les grand-bisontins sont invités à visiter **l'exposition itinérante du PLUi** dans plusieurs communes et différents secteurs de Besançon :

Décembre 2022	Saint-Vit <i>Salle d'exposition de la médiathèque</i>	Amagney <i>Mairie</i>	Besançon <i>Siège de Grand Besançon Métropole</i>
Janvier 2023	Serre-les-Sapins <i>Mairie</i>	Saône <i>Mairie</i>	Besançon <i>Secteur Planoise (infos à venir)</i>
Février 2023	Thoraise <i>Mairie Salle de convivialité</i>	Devecey <i>Mairie</i>	Besançon <i>Centre administratif municipal</i>
Mars 2023	Pouilley-les-Vignes <i>Mairie</i>	Nancray <i>Mairie</i>	Besançon <i>Secteur Palente (infos à venir)</i>

En 7 panneaux pédagogiques et illustrés, cette exposition **explique** ce qu'est un PLUi, **souligne** les défis à relever pour les années à venir et **synthétise** les premiers éléments du **diagnostic stratégique**. Les habitants pourront ainsi prendre connaissance de la démarche d'élaboration du PLUi et des premiers éléments d'état des lieux, mais aussi laisser une observation dans les registres de concertation présents dans vos mairies.

La Mission PLUi est à votre disposition pour répondre à vos interrogations et vous transmettre des renseignements complémentaires concernant le « Défi jeunes » ainsi que l'exposition itinérante.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, mes meilleures salutations.

Le Vice-Président en charge
du PLUi et de l'Urbanisme opérationnel,



Aurélien LAROPPE